

# Ménard, un élu utile, des résultats concrets pour les administrés



S'il est un rituel respecté, hélas, c'est celui consistant à incendier des véhicules lors de la nuit de la Saint-Sylvestre au nouvel An, en bien plus grand nombre que lors des autres cérémonies pyromaniaques du reste de l'année. Non seulement la Saint-Sylvestre 2019 ne fait pas exception à cette coutume dont l'origine se trouve en Alsace, à Strasbourg, où déjà, à la fin des années 1980, des jeunes particulièrement désœuvrés et tout aussi inintégrés qu'inassimilés se divertirent ainsi afin de se réchauffer et il faut croire que le réchauffement climatique est notoirement insuffisant aujourd'hui car ces jeunes d'au moins la seconde génération depuis perpétuent cette détestable coutume en l'amplifiant notablement.

Le journaliste Marc Eynaud a donné la parole sur Bd Voltaire à un élu emblématique: le maire de Béziers, une ville moyenne de plusieurs dizaines de milliers d'habitants, au passé certes prospère et florissant du temps de la vigne et du vin mais, hélas encore, très appauvrie depuis quelques décennies malgré quelques signes de renouveau depuis cinq ans et ce malgré un quartier, La Devèze, particulièrement sinistré socialement, non pas par le vin mais par la rareté de consommation de vin

qui y est constatée...

<https://www.bvoltaire.fr/robert-menard-a-beziers-ce-soir-la-aucune-voiture-na-brule/>

Monsieur Robert Ménard est très certainement l'un des très rares maires de ville moyenne ou grande à avoir évité à ses administrés la perte de leur véhicule lors des si particulières réjouissances organisées par ces jeunes, certes rendus anonymes, mais pourtant si identifiables. Avec humilité et réalisme, il narre les difficultés de la ville qu'il parvient laborieusement à redresser, y compris en termes de maintien de l'ordre et de sécurisation, malgré le cataclysme qu'a été l'incendie de l'école de ce quartier sensible de non-droit pour parvenir, en quelques mois seulement, à l'absence de toute voiture brûlée lors de cette compétition nationale inter-cités de la Saint-Sylvestre.

Certes, il n'est pas possible de dire que la responsabilité des voitures brûlées incombe uniquement aux maires des lieux où ces incendies sont à déplorer. Hélas, de très et trop nombreux maires favorisent et créent l'insécurité par les financements accordés à des associations douteuses et sont donc contraints de récolter l'insécurité, les incendies, la délinquance et la criminalité qu'ils ont semés; de ces maires-là, pour la plupart, il n'est possible de rien attendre en termes de remèdes : ceux qui ont créé les problèmes n'y apportent jamais de solution... éventuellement, ils les aggravent.

Le préfet, le directeur départemental des polices urbaines et le ministère de l'Intérieur sont aussi, à des degrés divers, responsables... tout comme l'Éducation nationale et les familles des incendiaires. Le maire de Béziers en profite pour remercier au passage le préfet de l'Hérault qui lui a accordé un précieux concours pour ce changement d'année.

Cependant, il est évident que lorsqu'un maire affronte les problèmes et s'efforce de les résoudre, les voitures brûlées sont certainement moins nombreuses, même si l'État n'est pas toujours néant tant la malfeasance de certains groupes est étendue. Ainsi, lorsque le maire refuse l'installation d'un

climat délétère favorisant la délinquance et la criminalité et s'efforce d'éviter les pires actes qui soient comme l'incendie d'école après celui des véhicules et avant les exécutions, il parvient à obtenir des résultats concrets en rapport avec les moyens dont il a doté sa commune et les compléments qu'il peut obtenir ponctuellement. La preuve est ainsi faite que lorsqu'il y a une volonté, une marge de manœuvre existe pour améliorer le sort des Français.

Certes, par ces temps de disette budgétaire, les compagnies de gendarmerie mobile ne sont ni légions, ni assez nombreuses pour veiller sur toutes les zones sensibles de non-droit mais, au fur et à mesure de la sécurisation desdites zones, il est possible de déplacer lesdites compagnies là où cela s'impose.

Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur serait bien plus avisé d'affecter les forces de l'ordre au maintien de l'ordre dans ces quartiers au demeurant bien identifiés comme étant hautement criminogènes plutôt qu'à la répression de l'exercice des libertés d'expression et de manifestation paisible... cela devrait aussi passer par un gouvernement exemplaire et non pas de bras cassés et de gens douteux... mais ce gouvernement n'est-il pas à l'image exacte du locataire précaire de l'Élysée ?

Enfin, il faut aussi garder à l'esprit que la prévention de la délinquance des mineurs passe aussi par la répression qui doit être exemplaire tant sur le plan financier que pénal ; sur le plan financier, les aides sociales doivent alors être supprimées à leurs familles à la suite des actes délictueux et, sur le plan pénal, les condamnations doivent être lourdes et obligatoirement et entièrement exécutées.

Certainement s'agit-il là de vœux pieux en ce début d'année ? Ces trois-là feraient bien partie de ceux que j'adresserais volontiers à Riposte et à ses très nombreux lecteurs... hélas, une fois de plus, je vais me limiter à ceux de bonne, heureuse et sainte année avec la santé à laquelle Notre Seigneur pourvoira... bonheur et prospérité pour la France aussi... mais, hélas une dernière fois, avec nos gouvernants et la République, tout cela est fort compromis.

**Fernand CORTES de CONQUILLA**

Cercle Légitimiste de France

[fcdc@bbox.fr](mailto:fcdc@bbox.fr)